

En réduisant la taxe fédérale de vente sur les matériaux de construction, il a fait trop peu et trop tard. Comme nous le savons tous, cette réduction de 5 p. 100 faisait partie du budget Turner de 1974. Tous les députés savent parfaitement, je le répète, que mon parti veut obtenir l'abolition complète de la taxe de vente sur les matériaux de construction. Quand nous l'avons demandée en Chambre, le ministre des Finances de l'époque a prétendu que c'était impensable. Il est ensuite revenu sur sa déclaration lorsqu'il a réduit la taxe de 5 p. 100. Vu la gravité de la situation actuelle, je me demande si le gouvernement ne voudrait pas faire le dernier pas, en supprimant ce qui en reste. Cela contribuerait à réduire encore les frais de construction.

Il y a un autre point que j'essaie de faire admettre depuis longtemps. Je demanderai au ministre d'État chargé des Affaires urbaines de réfléchir au problème de la double taxation et d'en parler au ministre des Finances (M. Macdonald). J'ai soulevé la question au comité lors de l'examen du budget du ministère, le 27 novembre. J'ai été pendant des années vice-président de l'Association des maires et des préfets de l'Ontario. A maintes reprises, l'Association a présenté des résolutions demandant que les taxes résidentielles municipales soient déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu.

Il semble injuste et illogique qu'une personne doive payer de l'impôt sur une taxe, ce qui est le cas à l'heure actuelle. Je sais qu'il faudrait limiter le montant déductible et je n'accepterais certainement pas que les nombreux Canadiens qui habitent des résidences somptueuses et qui paient des taxes municipales de \$3,000, \$4,000 ou même \$10,000 aient le droit de déduire le plein montant de ces taxes municipales. Cependant, j'estime qu'un plafond de \$500 serait équitable et aiderait un bon nombre de personnes à faible revenu. Le ministre a répondu à ma question en indiquant que cela ferait perdre de 600 millions à 1 milliard de dollars au gouvernement. C'est peut-être vrai, mais à mon avis, ce serait une façon équitable et valable d'aider les propriétaires actuels et d'encourager ceux qui veulent actuellement s'acheter une maison.

On a aussi prétendu que ce serait injuste pour de nombreux locataires du Canada. Si le gouvernement acceptait ma proposition, il encouragerait davantage les locataires à acheter leur propre maison. Les propriétaires ont beaucoup d'autres responsabilités comme, par exemple, l'entretien de leur maison, que les locataires n'ont pas.

Le secrétaire parlementaire du ministre, qui n'est pas ici en ce moment, a fait une bien profonde déclaration lorsqu'il a avoué que le bill n'offrait pas de solution magique. C'était là certainement un euphémisme. Dans ses observations hier, le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie) a parlé de l'étude menée par l'équipe spéciale Hellyer de 1969 sur le logement. C'est l'étude la plus complète qu'on ait jamais faite à ce sujet. Si le gouvernement avait suivi toutes les recommandations de cette étude, ou même seulement quelques-unes d'entre elles, il n'y aurait pas une crise du logement aujourd'hui.

J'aimerais parler brièvement de la loi actuelle et féliciter le gouvernement de son programme d'amélioration des quartiers et d'un programme qui est encore beaucoup plus important pour une circonscription comme la mienne, soit le programme d'aide à la remise en état des logements, qui prévoit des subventions de \$2,500 plus des prêts de \$2,500 pour les personnes admissibles qui veulent rénover leurs maisons. Voilà un avantage particulier pour les personnes âgées dont beaucoup vivent dans des maisons qui n'ont pas été entretenues comme on pourrait normalement s'y attendre. J'estime que c'est un programme très valable et

Habitation—Loi

j'ai pris la peine de me renseigner. On m'a appris—et sans doute que d'autres députés se sont vu dire la même chose—qu'afin d'être admissible à cette subvention, les municipalités devaient prendre certaines mesures et contribuer au programme non pas en versant de l'argent mais en assurant les services d'un commis ou de quelque autre fonctionnaire qui serait chargé de la perception des hypothèques.

Je me suis renseigné auprès des municipalités à ce sujet et le moins qu'on puisse dire c'est qu'elles n'étaient pas trop enthousiastes. Le président de la SCHL m'a dit que ce n'était pas essentiel et je désire le signaler aux députés, surtout à ceux qui représentent des régions qui comptent des villages, car on ne peut pas désigner comme secteur de taudis tout un quartier d'un village parce qu'un bon nombre d'entre eux ne sont pas ainsi construits, mais on retrouve ici ou là une maison dans un état déplorable et trois ou quatre rues plus loin, une autre maison dans le même état. Le président de la SCHL a promis que la société examinerait cette situation et que si deux ou trois maisons isolées dans un village ou une petite ville étaient dans cet état, elles seraient alors désignées pour la rénovation. Je crois que c'est une excellente initiative qui mérite d'être signalée à l'attention des députés et je veux en féliciter le ministre.

Au tout début du présent débat, on nous a dit que l'orientation de base de la politique d'habitation était relativement saine et qu'elle visait à stimuler l'offre. Le fait de favoriser le déblocage de fonds hypothécaires, bien que ce ne soit pas un but essentiel, reste néanmoins un objectif très valable. La Bourse fédérale d'hypothèques aurait dû être créée depuis longtemps. En même temps, il faut pouvoir disposer d'un plus grand nombre de terrains viabilisés afin de diminuer les frais généraux de construction. Le problème, c'est que le gouvernement lui-même a fait augmenter la demande par rapport à l'offre.

● (1530)

En résumé, plusieurs points du programme se contredisent et s'annulent. On peut en dire autant d'autres programmes. Le gouvernement s'imagine qu'il peut résoudre le problème du logement avec des moyens quantitatifs, c'est-à-dire en se contentant d'allonger ou d'étendre les programmes existants, au lieu de rechercher des changements qualitatifs visant exclusivement aux problèmes réels, avec des objectifs à long terme.

M. Ross Milne (Peel-Dufferin-Simcoe): Madame l'Orateur, je voudrais très brièvement participer au débat de cet après-midi; en effet, je représente la circonscription de Peel-Dufferin-Simcoe qui connaît un développement très rapide, par rapport à d'autres régions du Canada. C'est l'une de ces régions où le problème de l'habitation est extrêmement important. Rien qu'à Brampton, il se construira environ 15,000 nouveaux logements au cours des trois prochaines années, ce qui permettra à la population de la ville de doubler. Je voudrais participer au débat pour féliciter aussi le ministre et le gouvernement pour leurs nouveaux programmes de logements, les meilleurs à mon avis qu'ait jamais conçus un gouvernement.

On a souvent dit que les programmes de logement du gouvernement ne visaient que les personnes à revenus très modestes, les populations autochtones et les personnes âgées; or c'est la première fois que nous reconnaissons que de plus en plus de personnes ont besoin d'un soutien dans ce domaine, particulièrement pour l'achat d'une maison. Les personnes qui veulent acheter une maison ont des